

Centre Communal d'Action Sociale
103 rue Alphonse de Lamartine
73540 LA BATHIE
Tel : 04 79 89 28 79

Mairie de la Bâthie
103 rue Alphonse de Lamartine
73540 LA BATHIE
Tel : 04 79 31 00 43



Dossier d'inscription Aide à la rentrée scolaire 2021-2022

Pour les enfants scolarisés dans le secondaire

Renseignements administratifs des parents

Nom :

Prénoms :

Numéros de téléphone :

Adresse :

.....

Renseignements administratifs des enfants

Nom :

Date de naissance :

.....

Prénoms :

Ecole fréquentée :

Niveau scolaire :

Adresse :

.....

Nom :

Date de naissance :

Prénoms :

Ecole fréquentée :

Niveau scolaire :

Adresse :

.....

Nom :

Date de naissance :

.....

Prénoms :

Ecole fréquentée :

Niveau scolaire :

Adresse :

.....

Après acceptation du dossier, le(s) bon(s) d'achat devront être retirés impérativement en mairie auprès du service du CCAS :

Entre le **1^{er} Septembre et le 30 novembre 2021**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Pièces à fournir :

- **Livret de famille**
- **Récépissé de paiement à la Arlysère (transports scolaires) ou certificat de scolarité**
- **Photocopie recto-verso de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019**

En cas de non-présentation des revenus et de dossier incomplet aucune aide ne sera attribuée.

AIDE AU SECONDAIRE VERSEE POUR L'ANNEE 2021-2022

Imposition sur le revenu 2019*	Un enfant scolarisé dans le secondaire	Deux enfants scolarisés dans le secondaire	Trois enfants scolarisés dans le secondaire	A partir du 4ème enfant scolarisé dans le secondaire
Non Imposable	45 €	75 €	100 €	+ 10 €
De 1 à 1000 €	35 €	60 €	80 €	+ 10 €
De 1001 à 2 000 €	25 €	45 €	60 €	+ 10 €

Cadre réservé à l'administration

Montant de l'impôt sur les revenus :

.....

Montant des bons d'achats :

.....

.....

A la Bâthie

Le
Signature